



Mercredi 21 novembre 2012

## Communiqué de presse

### **LA FNAIM DU VAR DIT NON A L'AUGMENTATION DE LA CFE !**

#### **LA FNAIM MET TPM DEVANT SES RESPONSABILITES APRES SA DECISION D'AUGMENTER LA FISCALITÉ LOCALE DES ENTREPRISES**

Reçu avec la délégation de l'UPV par le Président de TPM ce mardi 20 novembre, Julien Savelli, Secrétaire Général de la Chambre FNAIM du Var a interrogé Hubert Falco sur **l'augmentation que viennent de découvrir les entrepreneurs au titre de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).**

Pour les entreprises de TPM, tous secteurs confondus, **cette taxe a été multipliée par 3,4 voire 5, par rapport à 2011.**

Nous avons informé le Président que **le secteur des agences immobilières regroupe à lui seul 1100 entreprises et plus de 7000 emplois dans le département**, sans compter les emplois induits.

Les chefs d'entreprises ont pris acte de l'engagement des élus de TPM de revenir aux taux et base précédents dès 2013.

**Il reste toujours le problème de la Taxe à payer pour le 17 décembre de cette année**, Hubert Falco a pris contact avec l'Administration Fiscale pour obtenir un échéancier sur 12 mois qui doit être demandé individuellement par chaque entreprise et visé par les services fiscaux.

**Nous persistons sur le principe qu'une augmentation de 300% en moyenne de cette taxe n'est pas acceptable.**

Nous restons mobilisés aux côtés des autres fédérations professionnelles.

---

#### **Votre Contact Presse :**

Catherine Brachet - Image Conseil 06 75 86 39 27 - 04 94 08 40 75  
[catherine@image-conseil.fr](mailto:catherine@image-conseil.fr)